AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-8-82 00019

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 26 - Jeudi 19 août 1982

VITICULTURE

MILDIOU

Dans les jeunes plantations et les zones à encèpagement tardif, on continuera à maintenir une protection fongicide, des possibilités de contamination étant toujours possible en cette période humide.

BLACK-ROT

Dans les vignobles touchés, il est recommandé de maintenir la protection jusqu'à l'approche des vendanges avec une spécialité à base de mancozèbe en s'assurant que la pulvérisation atteint bien les grappes.

Il est procédé actuellement à une enquête concernant les échecs enregistrés dans la lutte contre le black-rot au cours de cette campagne. Nous demandons aux viticulteurs concernés de bien vouloir nous indiquer le maximum d'informations notamment les traitements anti-mildiou et anti-black-rot effectués en 1982 : produits, doses date d'application. D'avance, nous les en remercions.

POURRITURE GRISE

Le quatrième traitement spécifique prévu par la méthode standard doit être effectué trois semaines avant la vendange. Compte tenu des débuts d'attaque de pourriture grise assez fréquemment observés actuellement, cette dernière intervention sera réalisée avec l'une des matières actives suivantes : procymidone (Sumisclex), vinchlozoline (Ronilan), iprodione (Rovral, Kidan). Ces deux dernières matières actives sont utilisables jusqu'à 15 jours avant la vendange. Il appartiendra aux viticulteurs de déterminer la date exacte de cette application dirigée sur les grappes en fonction des dates de récolte envisagées sur leurs différentes parcelles.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de troisième génération d'eudémis est maintenant en pleine activité dans tous les secteurs d'Aquitaine. Dans les zones précoces, selon les indications du précédent bulletin, un traitement a du être effectué aux alentours du 15 août. Dans les parcelles où des attaques notables ont été observées en seconde génération, ce traitement sera renouvelé durant la semaine du 23 au 28 août et pourra être jumelé avec l'intervention recommandée contre la pourriture grise.

Dans les autres zones sensibles aux vers de la grappe, une application sera effectuée dès le lundi 23 août.

Dans tous les cas, il est recommandé de vérifier et respecter les délais

.../...

P487

d'utilisation de l'insecticide avant récolte.

ARBORICULTURE

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera Scitella)

Le troisième vol vient de débuter. Dans les vergers dont la production est destinée à l'exportation, on appliquera un traitement insecticide à partir du 26 août. On choisira le méthomyl (Lannate) autorisé jusqu'à 7 jours avant récolte.

GRANDES CULTURES

COLZA

Désinfection des semences

La désinfection des semences est indispensable si l'on veut éviter la destruction des jeunes plantules par les champignons parasites responsables notamment des fontes de semis. L'enrobage des graines de colza à la ferme est une opération délicate qui, mal conduite, peut entraîner de réelles difficultés aux semis, en particulier l'irrégularité du débit. Il est donc préférable de se procurer des semences traitées à l'aide de l'un des fongicides suivants :

Matières actives	Dose de matière active en g/Quintal de semences	Parasites combattus
captare	120 - 240	ALTERNARIA
silicate de Métoxyétyl mercure	3,75	PHOMA, ALTERNARIA
oxyquinoléate de cuivre	37,5	ALTERNARIA
thirame	120 - 240	PHOMA, ALTERNARIA

Les semences peuvent avoir été traitées contre les altises (méthiocarbe ou lindane) ce qui n'assure une protection que jusqu'au stade deux feuilles vraies et ne dispense pas des traitements en végétation.

Traitement du sol

On peut obtenir un effet plus durable contre les altises par le traitement insecticide du sol localisé, à condition de disposer d'un équipement spécialisé. On peut alors utiliser :

- carbofuran : 9 kg/ha de Curater,
- terbufos : 10 kg/ha de Counter 2 G.
- thiophanox : 9 kg/ha de Decamox 5 G.

Cependant, associée au traitement des semences, la lutte par pulvérisation en végétation d'insecticides efficaces et persistants permet d'intervenir en fonction des infestations réelles d'adultes estimées au moyen du piégeage ou de dénombrement des morsures.

.../...

Le carbofuran manifeste une action contre le charançon du bourgeon terminal mais son efficacité et sa rémanence nécessitent encore des essais. Il semble insuffisant en sols légers.

TOUTES CULTURES

ECAILLE FILEUSE

Les conditions climatiques ayant été défavorables à l'activité du second vol de papillons, il n'y a pas lieu d'envisager un traitement.

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX

Directeur-Gérant : M. LARGE